

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 9 mars 2020

Délibération CA_20200309_008

Convention de mutualisation de formation avec le SDIS du Cher dans le domaine des feux de forêts et d'espaces naturels

VOTE : adopté à l'unanimité

4 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant le projet de convention de formation dans les domaines du feu de forêt et du feu d'espace naturel avec le SDIS du Cher

DECIDE :

Article unique. La convention de formation dans les domaines du feu de forêt et du feu d'espace naturel avec le SDIS du Cher, ci-annexée, est approuvée et monsieur le président est autorisé à la signer.

DESCOUT Serge